



GUIDE PRATIQUE 2020



« Ville d'Aire
sur l'Adour »

www.aire-sur-adour.fr



Le Conseil municipal	p. 4
Urgences	p. 7
Les services municipaux	p. 8
Contacts utiles	p. 9
Documents à conserver	p. 10
Loisirs, Animations	p. 11
Patrimoine	p. 12
Culture	p. 13
Social	p. 14
Urbanisme, Logement	p. 16
Environnement	p. 17
Plan de la ville	p. 18
Petite enfance	p. 20
Enseignement	p. 21
Jeunesse	p. 23
Sport	p. 24
Transport, Stationnement	p. 25
Déchets	p. 26
Communauté de Communes	p. 28
Gaz, Electricité, Eau, Assainissement	p. 29
Annuaire social	p. 30
Répertoire médical Polyclinique de l'Adour	p. 31
Répertoire médical Maison de santé de l'Adour	p. 32
Répertoire médical	p. 33
Calendrier avec les vacances scolaires	p. 34

GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR - 2020

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave

Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie

Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour - 40800 Aire sur l'Adour

Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour Distribution : La Poste

Dépôt légal : décembre 2019 Tirage : 4000 ex



Logotype : © AMF

Les élections municipales (et communautaires) se dérouleront le 15 mars 2020 pour le premier tour et, le cas échéant, le 22 mars 2020 pour le second tour, comme annoncé par le ministère de l'Intérieur.

Durant cette période pré-électorale un temps dit de réserve s'impose dans la communication de la collectivité, conformément à l'article L52-1 du Code électoral.

De ce fait Monsieur le Maire, par souci de déontologie a décidé de ne pas réaliser d'éditorial pour l'édition 2020 du Guide pratique.

Afin de pouvoir voter, assurez-vous d'être bien inscrits sur les listes électorales.

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), les personnes ayant déménagé (même sans changer de ville) ou votant pour la première fois doivent s'inscrire volontairement sur les listes électorales de leur commune avant le vendredi 7 février 2020 à minuit.

Le service Etat-civil vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 19 h le vendredi).

Pour en savoir plus ou pour s'inscrire en ligne :
www.aire-sur-adour.fr



Liste des élus du Conseil municipal jusqu'au renouvellement de ce dernier, après les élections municipales.



Xavier LAGRAVE

Maire

Conseiller communautaire

Conseiller départemental des Landes

Pour contacter Monsieur le Maire :

05 58 71 47 00

mairie@aire-sur-adour.fr

Les adjoints au Maire



Marie ASSIBAT

1^{ère} Adjointe

Administration,
Finances et Action
sociale

*Conseillère
communautaire*



Vincent BARRAILH- LAFARGUE

2^{ème} Adjoint

Urbanisme,
Patrimoine,
Centre-Ville
et Commerçants

*Conseiller
communautaire*



Claude POMIES

3^{ème} Adjoint

Environnement

*Conseiller
communautaire*



Jean-Claude SOUC

4^{ème} Adjoint

Culture, Jeunesse
et Sports

Les Conseillers municipaux



Nadine JOIE

Conseillère communautaire



Claire HAUPT

Conseillère communautaire



Cédric BOUET



Stéphane Lacau

Conseiller communautaire



Christophe CARTEAU

Conseiller communautaire



Sonia GUVARC'H

Conseillère communautaire



Stéphane BRETHES

Conseiller communautaire



Kévin ODEN



Jean-Pierre CAUDY



Philippe PELLARINI



Jean-Claude DARRACQ-PARIES

Conseiller communautaire



Marc HAVARD

Conseiller communautaire



Delphine DAUBA

Conseillère communautaire

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Conseillers municipaux

Liste «Aire pour tous, tous pour Aire»



Robert CABE
*Conseiller
communautaire*



**Paulette SAINT-
GERMAIN**
*Conseillère
communautaire*



Florence GACHIE
*Conseillère
communautaire*



Agathe BOURRETERE



Jérémie MARTI
*Conseiller
communautaire*



Jérôme SAUBOUAS

Les Conseils municipaux

Les séances du Conseil municipal sont accessibles au public.

Elles sont annoncées par les moyens de communication de la Ville : panneaux d'informations électroniques, site Internet communal, Facebook de la Ville ainsi que par la presse locale.

Depuis 2017, ces séances sont filmées et mises en ligne sur le site Internet communal.

Vous pouvez toutes les retrouver dans leur intégralité sur : www.aire-sur-adour.fr



Urgences et secours

Gendarmerie.....	17 ou 05 58 71 34 95
Police municipale.....	05 58 71 47 04
SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Appel d'urgence européen.....	112
Médecin de garde.....	05 58 44 11 11
Polyclinique de l'Adour.....	05 58 06 64 64
Centre anti-poison (Bordeaux).....	05 56 96 40 80
Urgences vétérinaires.....	voir page 33

Addiction jeux d'argent.....	09 69 39 55 12
Aide aux victimes - ADAVEM.....	05 58 06 02 02
Alcool info service.....	09 80 98 09 30
Info escroquerie.....	0 805 805 817
Drogue info service.....	0 800 23 13 13
Ecoutre cancer.....	0 800 940 939
Enfance en danger.....	119
Fil santé jeunes.....	0 800 235 236
Sida info service.....	0 800 840 800
SOS amitié.....	09 72 39 40 50
SOS homophobie.....	01 48 06 42 41
SOS racisme.....	01 40 35 36 55
SAMU social.....	115
Suicide écoute.....	01 45 39 40 00
Tabac info service.....	39 89
Violences femmes.....	39 19

Perte et vol

Carte bleue (numéro surtaxé).....	votre agence ou 0 892 705 705
Chéquier.....	08 92 68 32 08
Objets trouvés.....	Police municipale 05 58 71 47 04
Téléphone Bouygues.....	
consultez votre compte sur l'Internet ou	1064
Téléphone Orange.....	
consultez votre compte sur l'Internet ou	0 800 100 740
Téléphone SFR.....	
consultez votre compte sur l'Internet ou	1023

Hôtel de Ville

place de l'Hôtel de Ville
CS 70165
40801 Aire sur l'Adour Cedex
05 58 71 47 00
mairie@aire-sur-adour.fr
www.aire-sur-adour.fr

lundi au vendredi :

*8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
(17 h le vendredi)*

*permanence du service Etat-civil et
Elections le vendredi : 17 h - 19 h*



© Aéro motion picture

Les services municipaux sont joignables au : **05 58 71 47 00**

Service Accueil, Etat-civil et Elections

accès par l'entrée côté Parc municipal
accueil@aire-sur-adour.fr
etat-civil@aire-sur-adour.fr
elections@aire-sur-adour.fr

Direction Générale des Services

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
dgs@aire-sur-adour.fr

Secrétariat du Maire

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
mairie@aire-sur-adour.fr

Direction des Services techniques

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
hubert.rousseau@aire-sur-adour.fr

Service Urbanisme, Cadastre et Cimetière

accès par l'entrée principale, au rez-de-chaussée de la cour de la mairie
urbanisme@aire-sur-adour.fr
cadastre@aire-sur-adour.fr

Service Communication

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
communication@aire-sur-adour.fr

Service Patrimoine

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
patrimoine@aire-sur-adour.fr

Service Marchés publics et Achats

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
marchespublics@aire-sur-adour.fr

Service Ressources humaines

accès par l'entrée principale, au 1^{er} étage
paie@aire-sur-adour.fr

Service des Sports

sports@aire-sur-adour.fr



Police municipale

rue Gambetta
05 58 71 47 04
police.municipale@aire-sur-adour.fr
ouvert du lundi au samedi
9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
(17 h le lundi et le samedi)

Centre technique municipal

46 route de Duhort
05 58 71 78 26
accueilctm@aire-sur-adour.fr
ouvert du lundi au vendredi :
8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
(16 h 30 le vendredi)



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

accès par l'entrée côté Parc municipal
05 58 71 35 57
ccas@aire-sur-adour.fr
permanences mardi : 8 h 30 - 12 h
et jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

Permanence du Maire

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous chaque lundi et vendredi de 17 h à 19 h en mairie.

Gaz et Electricité - Fournisseur de gaz et d'électricité
GES - Gascogne Energies Services
05 58 71 62 43
www.gascogne-energies-services.com
voir p. 25



Eau et Assainissement - Eau potable et de l'assainissement
SYDEC - Syndicat d'équipement des communes des Landes
0 810 40 90 40 (urgence)
www.sydec40.fr
voir p. 25



La Poste	05 58 71 49 20
place du 19 mars 1962	
lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h, samedi : 9 h - 12 h	
Trésor Public	05 58 71 64 29
parc de l'Hôtel de Ville	
mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h 30	
CPAM - Caisse Primaire Assurance Maladie (numéro surtaxé)	36 46
CAF - Caisse d'Allocations Familiales (numéro surtaxé)	0 810 25 40 10
Pôle emploi	39 49
www.pole-emploi.fr	
Archives départementales	05 58 05 40 40
Centre régional des douanes	05 58 75 13 40
Centre d'Information des Droits de la Femme - CIDF	05 58 46 41 43
MSA - Mutualité Sociale Agricole	05 58 06 55 00
CARSAT (numéro surtaxé)	39 60
Aide à la création d'entreprises et d'emplois	05 58 71 76 77
BGE LANDES TEC GE COOP - ZAC de Peyres <i>aire@tgc40.fr</i>	
Presbytère	05 58 71 64 87
15 rue Labeyrie	
Presse - Sud-Ouest	06 27 81 68 19
Correspondant : Charles Latterrade <i>charles.latterrade@sfr.fr</i>	
Allô service public (0,15 €/min + prix appel)	39 39

A conserver sur soi

Carte d'identité
Permis de conduire
Carte Vitale (assurance maladie)
Carte de mutuelle
Carte de groupe sanguin

Famille / scolarité

Acte d'état civil.....à vie
PACS.....à vie
Contrat de mariage.....à vie
Livret de famille.....à vie
Acte de reconnaissance enfant.....à vie
Acte d'adoption.....à vie
Acte de divorce.....à vie
Diplôme.....à vie
Avis versement CAF.....5 ans
Testament.....à vie

Assurance

Contrat d'assurance.....durée + 2 ans
Assurance vie.....10 ans
Dommage corporel.....10 ans

Impôts

Déclaration de revenus et avis
d'imposition sur le revenu.....3 ans
Avis d'impôts locaux.....1 an

Logement

Factures télécommunication.....1 an
Certificat de ramonage.....1 an
Entretien annuel chaudière.....2 ans
Echéance APL.....2 ans
Contrat de location.....durée + 3 ans
Factures énergie et eau.....5 ans
Titre de propriété.....à vie

Banque

Chèque à encaisser.....1 an + 8 jours
Contrat de prêt.....2 ans
Relevé et talon de chèque.....5 ans
Relevés de compte.....5 ans

Emploi

Contrat de travail.....jusqu'à la retraite
Bulletin de salaire....jusqu'à la retraite
Solde de tout compte.....6 mois
Allocations chômage.....3 ans
Titre de pension retraite.....à vie

Santé

Ordonnance.....1 an minimum
Récapitulatif de remboursement.....2 ans
Dossiers médicaux.....à vie
Carnet de vaccination.....à vie

Divers

Note d'hôtel et restaurant.....6 mois
Récépissé envoi de recommandé.....1 an
Facture de transporteur.....1 an
Justificatifs de retrait bancaire.....1 an
Contravention.....3 ans
Factures des biens.....2 ans
ou durée garantie
(conservation conseillée pour assurance)

Camping ** « Les ombrages de l'Adour »



rue des Graviers

05 58 52 79 28 - 06 15 51 72 92

www.camping-adour.com

Aire de camping-car

rue des Graviers, située sur les berges de l'Adour

Borne sanitaire : eau, vidange et sanitaires

Centre d'Animation et Orangerie

parc municipal

05 58 71 75 01

Accueil d'associations et location de salles

Comité des fêtes



rue des Arènes

05 58 71 77 74

cdfaite@orange.fr

Réalisation de manifestations communales dont la féra

www.aire-sur-adour.fr

Depuis février 2019, la Ville s'est dotée d'un nouveau site Internet communal, sans en changer l'adresse URL.

Il rassemble six grandes catégories : La Mairie, Les services, Action sociale, Urbanisme et commerce, Environnement et Culture, Jeunesse et Sports.

Depuis la page d'accueil vous pouvez visualiser les actualités et accéder aux publications.

Vous pouvez y retrouver toutes les animations dans son agenda. (Elles sont aussi présentes dans le magazine municipal « Au cœur des Aturins », sur le Facebook municipal : « Ville d'Aire sur l'Adour » et sur les panneaux d'informations électroniques présents en ville.)



En un clic, vous pouvez retrouver l'ensemble des associations aturines, contacter la mairie, accéder au plan de la ville et signaler un problème.

Enfin ce site s'adapte automatiquement à une lecture sur téléphone portable et sur tablette, en passant simplement par votre navigateur Internet, sans télécharger d'application.

Ancien campement celte, Aire sur l'Adour fut réellement créée par les Romains à la suite d'une bataille en 56 avant Jésus Christ. Le roi Wisigoth Alaric II y promulqua, en 506, le « Bréviaire ou Code d'Alaric », source principale d'inspiration des juristes jusqu'au XI^{ème} siècle. L'histoire de la ville est marquée par la légende de Sainte Quitterie. Son sarcophage en marbre blanc, dans la crypte de l'église, attire de nombreux visiteurs, notamment les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle. Siège d'un évêché durant quinze siècles, la cité aturine en conserve un patrimoine important. En voici quelques-uns...

L'Eglise Sainte Quitterie



Elle doit son nom à une jeune princesse wisigothe décapitée au V^{ème} siècle, après avoir refusé d'abjurer sa foi chrétienne pour épouser un prince arien.

L'église a été édifiée au XI^{ème} siècle contre une abbaye bénédictine. Très endommagée au XIII^{ème} siècle et au XVI^{ème} lors des Guerres de religion, elle a subi de nombreuses modifications.

Sa crypte, qui accueille le sarcophage de Sainte Quitterie, vient d'être restaurée et se visite gratuitement.

Inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle et classée Monument Historique



La Halle aux grains



Ancien marché aux grains, construit en 1855, elle est un lieu de transactions très active jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Elle sera transformée en salle des fêtes et cinéma de 1937 à 1966 puis désaffectée jusqu'à sa rénovation en 1991 - 1994. Aujourd'hui, elle accueille de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Inscrite Monument historique



© Studio Cyrillic Vidal

La Cathédrale Saint Jean-Baptiste



Sa construction remonte à la fin du XI^{ème} siècle. Elle fut brûlée et partiellement détruite à plusieurs reprises, mais reconstruite et embellie. L'édifice présente des absidioles et un transept romans (XII^{ème} et XIII^{ème} siècles), des stalles en bois et des orgues du XVIII^{ème} siècle... Les peintures murales du XIX^{ème} siècle présentent un exemple remarquable de l'art pictural de cette période.

La Salle capitulaire, du XIV^{ème} siècle, est actuellement en travaux et accueillera bientôt le Trésor. Son accès se fera par l'ancien cloître, qui deviendra une cour paysagée.

Classée Monument historique



L'Hôtel de Ville



Edifice du XVII^{ème} siècle, il occupe une partie de l'ancien évêché qui siégeait jadis à Aire.

La mairie a conservé l'escalier monumental, les plafonds à caissons ainsi qu'une tour ronde avec un escalier coiffé en poivrière.

L'Hôtel de Ville bénéficie, depuis septembre 2019, d'une réfection complète de ses façades et toitures.

Inscrit Monument historique



Office de Tourisme



place du 19 mars 1962

05 58 71 64 70

accueil-aire@tourisme-aire-eugenie.fr

www.tourisme-aire-eugenie.fr

avril à octobre : lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

et samedi : 9 h - 13 h

le dimanche en juillet août : 9 h - 13 h

novembre à mars : lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

dimanche et jour férié : ouverture alternée entre Aire sur l'Adour et Eugénie les Bains

Médiathèque



passage des Cultures

05 58 51 34 04

mediatheque@cdcaire.org

mediatheque.cdcaire.org

mardi : 9 h - 13 h et 15 h - 19 h

mercredi : 10 h - 18 h

jeudi : 14 h - 18 h

vendredi : 15 h - 19 h

samedi : 9 h - 17 h

Cinéma « Le galaxie »

18 avenue des Pyrénées

05 58 71 98 28

www.facebook.com/cinegalaxieaire/

Association Française de Cirque Adapté



chapiteau de l'AFCA - Quartier de la Plaine

05 58 71 66 94

www.afca-cirqueadapte.net

Ecole de musique Claude Soubiran

rue Félix Despagne

05 58 71 74 15

musique@cdcaire.org

Visites gratuites de l'Eglise Sainte Quitterie et de sa crypte restaurée

05 58 71 47 00 - 06 77 02 43 44

Visites guidées gratuites de l'église et de sa crypte

mai à mi-septembre, lundi au vendredi :

10 h, 11 h, 16 h, 17 h et même des nocturnes

le reste de l'année, sur rendez-vous



CCAS Centre Communal d'Action Sociale



Hôtel de Ville
place de l'Hôtel de Ville
05 58 71 35 57 - 05 58 71 47 00
ccas@aire-sur-adour.fr
mardi : 8 h 30 - 12 h
jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
Télé-alarme, aide aux impayés d'énergies, secours d'urgence...

CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale



18 rue général Labat

05 58 71 41 00

fax : 05 58 71 95 13

contact@ciasairesuradour.fr

www.ciasairesuradour.fr

lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h

Service d'aides à domicile, soins infirmiers à domicile, petits dépannages, transport personnes âgées, multi-accueil, relais assistantes maternelles et résidence seniors.

EHPAD (Maison de retraite) Olivier Darblade

18 rue Général Labat

05 58 71 41 00

fax : 05 58 71 95 13

contact@ciasairesuradour.fr

Hébergement permanent et temporaire pour personnes âgées dépendantes

Accueil ouvert du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile - SPASAD

05 58 71 41 91

Service d'aide à domiciles

sad@ciasairesuradour.fr

Service de soins infirmiers à domicile

siad@ciasairesuradour.fr

lundi et mercredi : 8 h - 17 h

mardi et jeudi : 8 h - 17 h 30

vendredi : 8 h - 16 h

Service petits dépannages

06 82 95 93 71

lundi au vendredi sur inscription

Service portage de repas (Communauté de Communes)

05 58 45 15 16

joelle.droguet@cdcaire.org

Le délai de mise en service est de trois jours

Service de transport à la demande

06 82 95 93 71 - 05 58 71 41 00

lundi au vendredi sur inscription (trajet aller - retour 2 € par personne)

Résidence seniors

05 58 71 32 32

Retrait du dossier et demande d'admission auprès du CIAS

18 rue Général Labat

05 58 71 41 00

lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h

Résidence locative composée de : 1 T3 (65m²) / 20 T2 (45m²) / 8 T1 (35m²)

Parking souterrain

Multi-accueil et Relais d'Assistants Maternels

voir p. 20

Maison des Services Au Public Saint-Louis - MSAP

4 rue René Méricam

05 58 71 61 65

lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)

voir en détail p. 31

Unité de jour ADAPEI

centre de loisirs

05 58 71 61 63

lundi au vendredi : 9 h - 16 h (toute l'année sauf au mois d'août)

Antenne du pôle habitat adulte du Marcadé de Mont de Marsan en partenariat avec l'ALALE. Encadrement éducatif sur la base de projets personnalisés.

Direction de la solidarité départementale

Conseil Départemental des Landes

23 rue Victor Hugo

40000 Mont de Marsan cedex

05 58 05 40 40

sdas@landes.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

1 place Saint-Louis

BP 371

40012 MONT-DE-MARSAN CEDEX

05 58 05 76 30

ddcspp@landes.gouv.fr

Deux fleurs



La Ville détient deux fleurs au label Villes et Villages Fleuris. L'art de fleurir n'est pas seulement récompensé, c'est avant tout une distinction valorisant les démarches d'aménagement respectueuses de l'environnement et notamment de ses ressources. En 2020 la Ville va de nouveau concourir... troisième fleur ?

Zéro pesticide

Pour l'entretien des espaces-verts et plus généralement de l'ensemble des espaces publics, la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires. Les produits et techniques désormais utilisés sont plus respectueux de l'environnement. Ainsi les sols sont préservés tout comme les générations futures.

Ces changements de pratiques engendrent aussi des changements d'habitudes. Ainsi, au printemps, de jeunes pousses se faufilent facilement entre les trottoirs. Elles ne sont pas forcément mauvaises mais demandent juste un peu plus de temps pour disparaître.

Le jardin du Grillon



HLM de Guillon

Composé de dix-huit carrés potagers, ce « jardin familial » permet aux habitants n'ayant pas de jardin de pouvoir faire leur potager ensemble, dans le respect de l'environnement, dans un site de qualité au pied d'une source.

Le rucher municipal



saligues de Prentigarde

Les abeilles sont indispensables à la pollinisation des cultures. Pourtant cet hyménoptère est menacé. Les substances chimiques, les monocultures, le frelon asiatique et le changement climatique jouent un rôle dans la surmortalité des abeilles. Pour aider l'espèce, un rucher a été installé par le service des Espaces verts et naturels, qui le gère. Le site sert également d'outil pédagogique.

Les cimetières

Aire sur l'Adour dispose de trois cimetières :

Cimetière communal, rue du Souvenir Français

Cimetière du Mas, rue du Grand Pin

Cimetière de Subéhargues, voie de Subéhargues

Les cimetières sont gérés par le service Cadastre :

Hôtel de Ville

accès par l'entrée principale, au rez-de-chaussée de la cour de la mairie

05 58 71 47 00

cadastre@aire-sur-adour.fr

lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi)



Urbanisme

Le service Urbanisme de la mairie est en mesure de vous renseigner sur toutes les règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal, si vous avez un projet de :

Division d'un terrain

Construction (maison d'habitation, piscine, abri de jardin, véranda...)

Rénovation ou extension d'un bâtiment existant

Aménagement d'un local

Installation de panneaux solaires

Réalisation d'une clôture, etc.

La faisabilité des projets est également liée au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et au règlement de chaque zone, au Plan Prévisionnel des Risques Inondations (PPRI) et aux zones de servitudes.

Pour tous dossiers déposés en mairie, le service accueille réception de la demande, lui attribue un numéro d'enregistrement et procède à l'affichage de l'avis de dépôt.

Les demandes de certificat d'urbanisme sont désormais réalisables en ligne et l'ensemble des formulaires CERFA peuvent être téléchargés en ligne sur :

www.aire-sur-adour.fr

ou retirés directement au service Urbanisme.

Hôtel de Ville

accès par l'entrée principale, au rez-de-chaussée de la cour de la mairie

05 58 71 47 03

urbanisme@aire-sur-adour.fr

permanences : tous les jours de 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi)
sauf les mardis et jeudis après-midi

Office public de l'habitat (anciennement office HLM)

935 avenue du colonel Rozanoff

BP 341

40011 Mont de Marsan Cedex

05 58 05 31 31

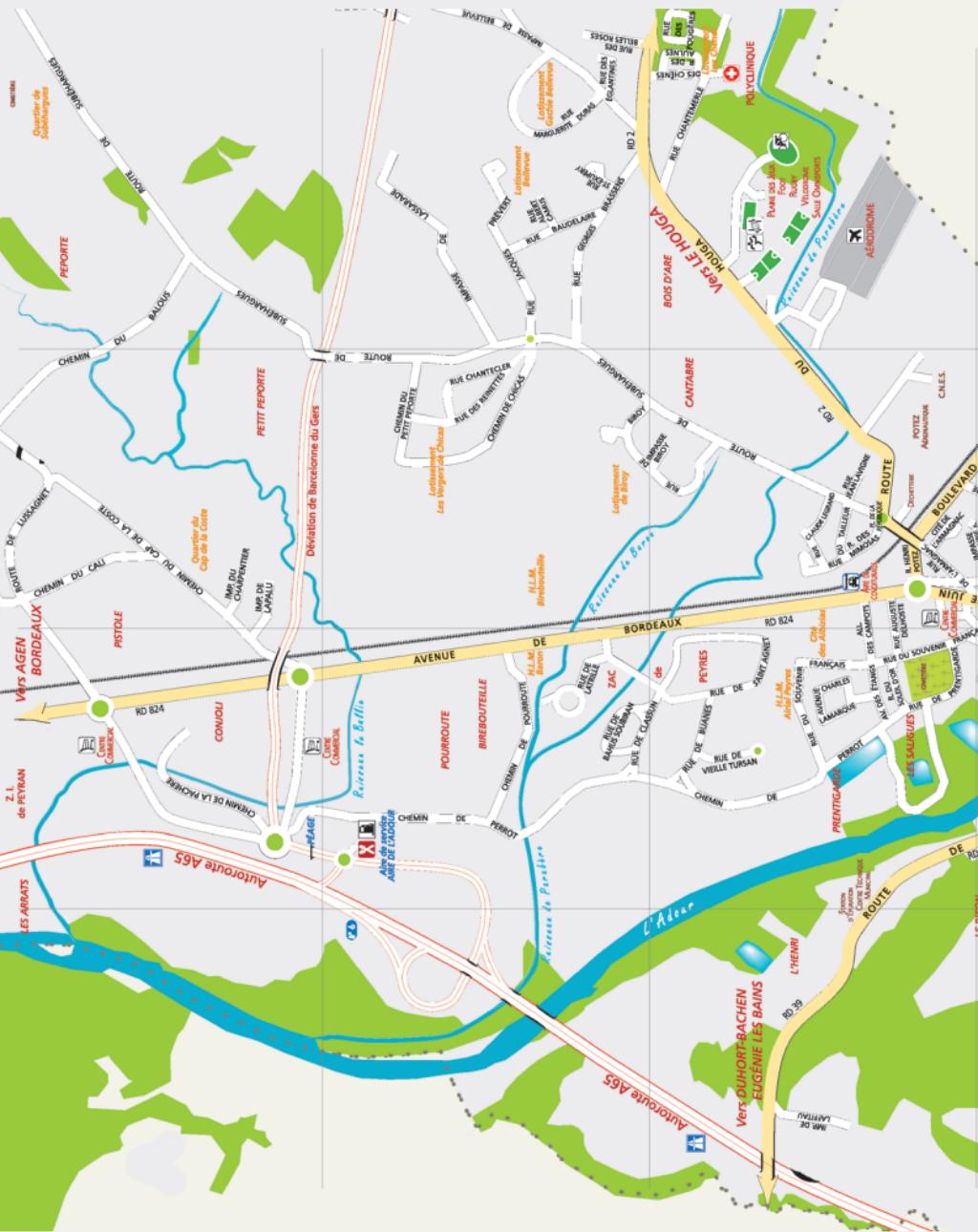
www.oph40.fr

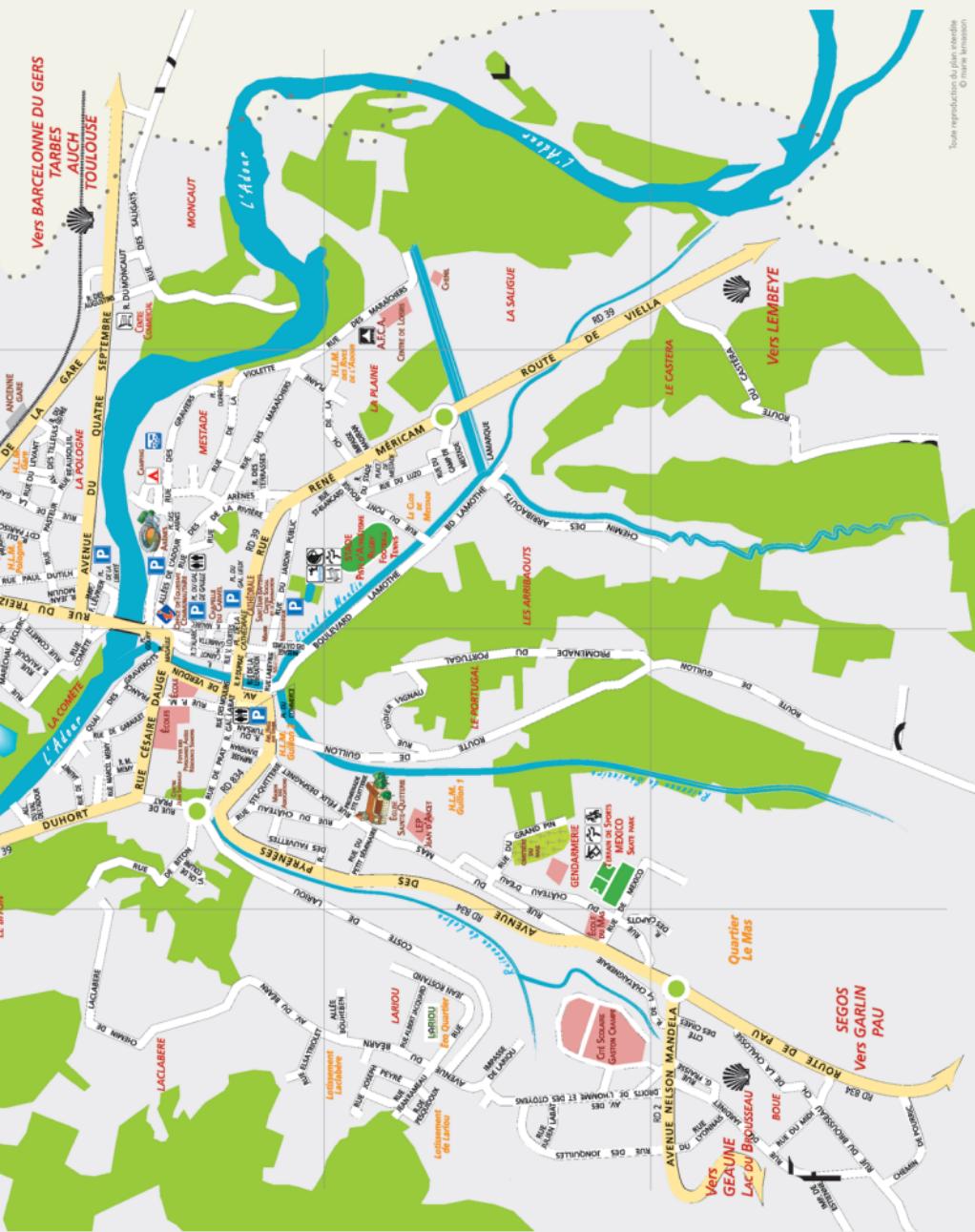
Permanence HLM

Des permanences HLM (sans rendez-vous) sont assurées en mairie
tous les deuxièmes jeudis du mois

17 h - 19 h

05 58 71 47 00





Le relais assistants maternels - RAM

Maison des Services au Public

4 rue René Méricam

06 31 17 85 70

ram@ciassairesuradour.fr

*lundi, mardi, jeudi et vendredi :
13 h 30 - 17 h (16 h 30 le vendredi)*

Le relais assistants maternels d'Aire sur l'Adour propose aux parents, futurs parents, professionnels de l'accueil, candidat(e)s à l'agrément :

- des informations sur les modes de garde, les droits et obligations de chacun ;
- un soutien, une orientation sur les démarches administratives ;
- des animations : ateliers d'éveil pour les assistants maternels et les enfants dont ils ont la garde, des réunions thématiques pour parents et assistantes maternelles.

Association : Les Pitchouns

06 19 31 61 57 - 06 17 03 76 73

lespitchouns-aire@sfr.fr

Association d'assistantes maternelles agréées à Aire sur l'Adour.

Multi-accueil « Le jardin à malices »

05 62 69 81 32

j.a.m@orange.fr

lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

7 h 30 - 18 h 30

Permanence administrative lundi(17 h 30 - 19 h) -, mardi (9 h - 16 h 30) et jeudi (13 h 30 - 14 h 15)

Basée à Barcelonne-du-Gers, il accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans en journée avec repas, en demi-journée ou de façon occasionnelle. Une équipe de professionnelles de la petite enfance veille au bien-être de l'enfant dans un espace adapté à ses besoins et dans le respect de son rythme.

Cette formule souple permet de favoriser l'éveil de l'enfant, son épanouissement, la découverte de la vie en collectivité par le jeu et diverses activités et de répondre au besoin de temps libre des parents.

Lieu d'accueil enfants parents - LAEP

06 31 17 85 70

ram@ciassairesuradour.fr

mercredi : 9 h 30 - 12 h (hors vacances scolaires)

à la Maison des Services au Public

4 rue René Méricam

et le dernier mercredi du mois : 9 h 30 - 12 h

dans les locaux HGI / RAM

40320 Bahus-Soubiran

Mis à la disposition des familles, le LAEP est un espace d'accueil, d'échanges et de jeux, pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés par des adultes de leur famille.

Etablissements scolaires publics

L'inscription dans une école maternelle et/ou une école élémentaire se fait en deux étapes : inscription administrative auprès de la Mairie puis inscription pédagogique auprès des directeurs/trices des écoles.

ECOLE MATERNELLE

Ecole maternelle Claude Nougaro

25 rue Pierre Mendès-France

05 58 71 65 48

em.airesurladour@ac-bordeaux.fr

Inscriptions à partir de 3 ans (dès 2 ans dans la limite des places disponibles)

lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi :

Enseignement :

8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 15 - 15 h 30

Restauration scolaire : 12 h - 13 h 15*

Temps d'Activités Péri-scolaires :

16 h 15 - 17 h 15

Garderie péri-scolaire :

7 h 30 - 8 h 30 et 15 h 30 - 16 h 15

Centre de loisirs (ALALE) :*

17 h 15 - 18 h 30 - 05 58 71 61 63

mercredi matin :

Garderie péri-scolaire:

7 h 30 - 9 h et 12 h - 12 h 30

Enseignements : 9 h - 12 h

mercredi après-midi :*

Le Centre de loisirs (ALALE) vient chercher les enfants à l'école à 12 h 15, les fait déjeuner et leur propose des activités de 12 h 15 à 18 h 30 - 05 58 71 61 63

L'école maternelle propose :

- un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) affecté par classe ;
- une salle de motricité pour les jeunes enfants ;
- deux salles de repos climatisées pour la sieste.

ECOLES ELEMENTAIRES

Groupe scolaire sur trois sites :

e.airesurladour@ac-bordeaux.fr

Ecole Françoise Giroud (CP et CE1)

25 bis rue Pierre Mendès-France

05 58 71 66 22

Ecole Victor Lourties (CE2, CM1 et ULIS)

4 rue Mendès France

05 58 71 63 70

Ecole élémentaire du Mas (CM1 et CM2)

47 rue du Mas

05 58 71 83 22

lundi, mardi, jeudi et vendredi :

*Garderie péri-scolaire du matin :
7 h 30 - 8 h 30 à l'école Françoise Giroud et à l'école du Mas*

Enseignement :

Françoise Giroud :

8 h 30 - 11 h 45 et 13 h 30 - 15 h 30

Victor Lourties :

8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 15 - 15 h 30

Ecole du Mas :

8 h 30 - 11 h 30 et 13 h - 15 h 15

Restauration scolaire :*

Françoise Giroud : 11 h 45 - 13 h 30

Victor Lourties : 11 h 30 - 13 h 15

Ecole du Mas : 11 h 30 - 13 h

Activités péri-scolaires :

Françoise Giroud : 16 h 15 - 17 h 15

Victor Lourties : 16 h 15 - 17 h 15

Ecole du Mas : 15 h 15 - 16 h

Garderie péri-scolaire du soir :

16 h 15 - 17 h 15 sur le site de l'école Françoise Giroud (salle bleue) pour les trois écoles.

Garderie du Centre de loisirs (ALALE) : 17 h 15 - 18 h 30 sur le site de l'école Françoise Giroud*

05 58 71 61 63

* service payant

mercredi matin :

Garderie périscolaire : 7 h 30 - 9 h
Enseignement : 9 h - 12 h (pour les trois sites)

Garderie périscolaire : 12 h - 12 h 30 sur le site de l'école Françoise Giroud
salle bleue pour les trois écoles

mercredi après-midi :

Le Centre de loisirs (ALALE) vient chercher les enfants à l'école Françoise Giroud à 12 h 15, les fait déjeuner et leur propose des activités de 12 h 15 à 18 h 30 - 05 58 71 61 63

Les écoles élémentaires disposent de :

- salles spécifiques pour l'audiovisuel, le multimédia et les arts plastiques ;
- d'un RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
05 58 04 34 38
- d'une médecine scolaire
05 58 71 99 40

GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE

Cité scolaire Gaston Crampe

avenue des Droits de l'Homme et du Citoyen
05 58 51 53 00

Etablissement avec internat

Cité regroupant collège, lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, et cinq sections de techniciens supérieurs ainsi que les enseignements dispensés à la clinique Jean Sarailh.

Lycée professionnel Jean d'Arcet

1 place Sainte-Quitterie
05 58 71 63 50

lundi au vendredi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h

Lycée regroupant des sections tertiaires (Bac pro secrétariat et Bac pro gestion administrative), hôtelières (CAP cuisine et restaurant / Bac pro restauration), 3^{ème} PRE-PRO et une section des métiers de l'esthétique (CAP coiffure).

Etablissements scolaires privés

Ecole maternelle Jeanne d'Arc
2 rue Méricam
05 58 71 65 37

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 11 h 45 et 13 h 15 - 16 h 15
Garderie dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30

Ecole primaire Saint-Joseph
18 rue Pasteur
05 58 71 67 12

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 11 h 45 et 13 h 15 - 16 h 15
Étude surveillée dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30

Maison Familiale Rurale (MFR)

2 place Sainte-Quitterie
05 58 71 70 70
mfr.aire@mfr.asso.fr
www.mfr-aire.org

Etablissement privé de formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.

Formations scolaires en alternance ou en apprentissage :
4[°] - 3[°] en alternance

Bac pro Services aux Personnes et Aux Territoires
Bac pro Agricole option Grandes Cultures et Polyculture élevage
Formations à destination d'adultes :
CQp Conducteurs d'engins agricoles
Ouvrier Viticole Polyvalent
Tracteuriste
Ouvrier Maraîcher et élevage de petits animaux
Formations réglementaires...



Centre de loisirs - ALALE Association Laïque des Accueils de Loisirs

quartier La Plaine

05 58 71 61 63

centre.de.loisirs.aire@orange.fr

Le Centre de loisirs développe une mission de service social et éducatif en complément du temps scolaire des enfants et des jeunes.

Animation des temps périscolaires dans les écoles

Accueil périscolaire du soir, pour les enfants des écoles publiques maternelles et élémentaires, de 17 h 15 à 18 h 30 à l'école Françoise Giroud

Gestion du dispositif d'accompagnement à la scolarité, pour les enfants des écoles communautaires

Accueil de 3 à 17 ans durant les mercredis après-midi, petites et grandes vacances du lundi au vendredi (sauf Noël) de 7 h 30 à 18 h 30

Club ten pour les enfants en classe de CM2 : activités, projets, séjours, passerelle d'entrée au collège et au Club Ados

Club Ados pour les 11 à 17 ans : accueil, sorties, camps, projets...

Hébergement pour des groupes lors de stages, classes de découverte...

Location de salles (pour réunions, repas de famille...)

Café parents : un samedi par mois

Gestion d'un espace de vie sociale : animation, sorties, accueils pour projets parents / enfants

Unité de jour en partenariat avec l'ADAPEI des Landes

Suivi du CMEJ : Conseil municipal des enfants et de jeunes

Centre d'Informations et d'Orientations - CIO

45 rue Félix Despagnet

05 58 71 62 33

cio.aire-adour@ac-bordeaux.fr

lundi, mardi et vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

jeudi : 9 h - 12 h

Téléphonez pour prendre rendez-vous.

Les psychologues de l'Education Nationale sont spécialisés dans les questions de formation et d'orientation de tous les publics pour répondre aux questions d'orientation et vous dresser un bilan personnel.

Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes



Le CMEJ de la Ville d'Aire sur l'Adour regroupe vingt-neuf enfants et adolescents des établissements scolaires de la commune.

Pendant deux années, la mandature actuelle court de 2019 à 2021, les élus du CMEJ participent à la vie de la cité. Ils tiennent leurs commissions municipales et délibèrent lors de leurs conseils municipaux pour mettre en place leurs actions.

Aérodrome

route du Houga
05 58 71 64 66 (Aéroclub)

Club-house du rugby



rue du Jardin public
05 58 71 84 23

Le site du parc municipal comporte le stade municipal, terrain d'honneur du rugby.

Club-house du tennis



parc municipal
05 58 71 73 84

Le site comporte 4 terrains découverts (dont 1 synthétique) et 2 terrains couverts.

Piscine municipale



parc municipal
05 58 71 96 36

ouverte de juin à septembre

1 bassin de 25 x 15 mètres de 6 couloirs

1 bassin d'apprentissage et de loisirs

Plongeoir

Solarium

Espace buvette et petite restauration

Parking gratuit et parking à vélo

Plaine des jeux - Salle omnisports

route du Houga
05 58 71 71 77

Le complexe sportif de la Plaine des jeux, dispose de quatre espaces spécifiques :
Salle de sports de combats (dojo)

Salle omnisports : pour badminton (7 terrains), basketball (1 terrain), handball (1 terrain), pelote basque (1 mur à gauche), tennis (1 terrain), volley-ball (3 terrains)

Salle de gymnastique : pour la gymnastique au sol et aux agrès

Salle d'évolution sportive (dans l'extension)

L'extension de cette salle offre également une salle de réception et permet à la Violette Aturine d'y être installée pleinement.

Le site comprend également 2 terrains de rugby et 1 terrain de football.

Vélodrome

route du Houga
05 58 71 98 26

Les voies cyclables de la Ville

Aire sur l'Adour compte désormais près de 6 km d'itinéraires cyclables, tous nés du plan global mis en place dès 2014 par la Ville.

Sont équipées : l'avenue du IV septembre, l'avenue de la gare, la route du Houga et la coste de Larriou.

Pour circuler en toute sécurité, le vélo doit être doté de feux blancs à l'avant et rouges à l'arrière, de différents catadioptrès, d'un avertisseur sonore et il faut porter un gilet réfléchissant pour la nuit ainsi qu'un casque pour les enfants de moins de 12 ans (même si cela reste vivement conseillé pour tous).

Borne de recharge véhicules électriques



Depuis avril 2019, une double borne de recharge rapide pour les véhicules électriques est présente place du 19 mars 1962.

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h, les deux premières heures de recharge sont offertes par la Ville. Au-delà des deux heures et du créneau le tarif est de 5 € de l'heure. La borne est rattachée à l'application : Freshmille.

Taxis

Aire Taxi.....	06 07 48 77 31
Aire Adour ambulance.....	05 58 71 17 12
Atur ambulance.....	05 58 71 66 11

Stationnement gratuit en ville : les zones bleues

Depuis janvier 2018 un disque bleu doit être utilisé pour stationner :

- place du général Lieux
- place du général de Gaulle
- place du 19 mars 1962
- et place du Commerce

Le disque bleu doit être apposé sur le tableau de bord du véhicule en y indiquant dessus l'heure d'arrivée pour bénéficier d'1 h 30 de stationnement gratuit. Au-delà de ce laps de temps le véhicule devra être déplacé.

Apposition obligatoire du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Des disques bleus sont disponibles à l'Hôtel de Ville et chez les commerçants.

Stationnement 100 % gratuit
Fini les horodateurs,
1 h 30 de stationnement gratuit.
J'aime ma ville,
j'y fais mes achats !



Collecte des ordures ménagères



La collecte des ordures ménagères est assurée par le SICTOM Ouest du Gers.
La ville est partagée en 3 zones de ramassage :

En centre-ville, le ramassage s'effectue 4 fois par semaine

Les zones périphériques nord et sud sont collectées 2 fois par semaine

En zone rurale, les conteneurs sont vidés 1 fois par semaine

Aire sud

lundi et jeudi

Aire nord

mardi et vendredi

Aire quartier Larriou

mardi et vendredi

Aire quartier Mestade

mardi et vendredi

*Aire triangle de Bordeaux**

mardi et vendredi

Aire centre-ville

lundi, mardi, jeudi et vendredi

Consignes essentielles :

Sortir vos sacs poubelle ou vos conteneurs la veille au soir de la collecte

Ne pas verser vos ordures ménagères en vrac et sans sac dans le conteneur

Ne pas déposer les sacs sur la voie publique en dehors des jours de collecte

Collecte des emballages et papiers

Pour le secteur urbain, la collecte s'effectue en porte en porte avec les caissettes bleues ou jaunes. Pour les nouveaux arrivants, vous avez la possibilité de récupérer une caisse à la déchetterie.

Pour le secteur rural, des conteneurs jaunes sont mis à votre disposition pour déposer vos emballages ménagers recyclables en vrac.

Aire sud

mercredi

Aire nord

jeudi

Aire quartier Larriou

jeudi

Aire quartier Mestade

jeudi

*Aire triangle de Bordeaux**

lundi

Aire centre-ville

mercredi

* Boulevard de la gare, rue du 13 juin, avenue de Bordeaux.

CONSIGNES DE TRI

Déposez vos emballages bien vidés, en vrac, sans les imbriquer :

Tous les emballages plastiques de la cuisine et de la salle de bain : flacons, bouteilles, polystyrène, barquettes, pots de yaourts, films et poches... (laissez les bouchons vissés aux bouteilles)

Tous les emballages en papiers et cartons : briques alimentaires (lait, jus de fruits...), boîtes de céréales, emballage de gâteaux...

Tous les emballages métalliques : aérosols, boîtes de conserve, canettes, bidons de sirop...

Tous les papiers non-broyés et non-souillés : ôtez les films plastiques des brochures

Si vous avez un doute, il est préférable de jeter dans le bac à ordures ménagères, plutôt que de polluer le bac jaune qui sera, alors, refusé à la collecte.

Les cartons bruns ne sont pas acceptés lors du ramassage de la collecte sélective car ils bloquent la chaîne de tri. Portez-les gratuitement à la déchetterie.

Renseignements : 05 62 08 93 84

sictomouest.blogspot.com

www.facebook.com/sictom.ouest

Déchetterie

La déchetterie d'Aire sur l'Adour se situe place de la République, route du Houga, à droite après le passage à niveau. Son accès est gratuit pour les particuliers.

05 58 71 68 04

lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

samedi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Déchets acceptés :

cartons, ferrailles, gravats

déchets verts

huiles alimentaires et minérales

mobilier entier ou en partie

déchets dangereux spécifiques, batteries, piles, ampoules

déchets d'équipements électriques et électroniques

capsules Nespresso

Déchets interdits : amiante, pneus, médicaments, bouteilles de gaz et souches.

Les déchets des professionnels et du BTP sont interdits (voir TERRALIA)

TERRALIA - Déchetterie de professionnels

Quartier Subehargues

05 58 03 21 38

lundi au vendredi : 8 h - 12 h 15 et 13 h 30 - 17 h

La déchetterie Terralia est destinée aux déchets des professionnels mais également à certains types de déchets refusés dans les autres déchetteries.

Les colonnes à verre et à textile

Des colonnes à verre et à vêtements sont réparties sur toute la commune pour l'apport volontaire. Dans les colonnes à verre, y déposer seulement les bouteilles et bocaux en verre. Dans les colonnes du Relais, déposez (en poche de 50 L maximum) tous les textiles de la maison (même déchirés et usagés) et les chaussures, en les attachant par les lacets.

Les colonnes sont repérables sur : sictomouest.blogspot.com

Compostage

Pour réduire de 30 % votre poubelle, compostez vos épluchures. Des kits composteurs à 10 € sont à réserver au **05 62 08 93 84**

Pour les habitats collectifs, renseignements au **05 62 08 93 84**

Réduction des déchets

Distribution de « stop pub » : www.trigone-gers.fr/Operation-STOP-PUB

Distribution de poules, renseignements auprès du SICTOM



La Communauté de Communes regroupe vingt-deux communes, douze landaises et dix gersoises.

Les communes membres

Aire sur l'Adour, Arblade le Bas, Aurensan, Barcelonne du Gers, Bahus-Soubiran, Bernède, Buanes, Classun, Corneillan, Duhort-Bachen, Eugénie les Bains, Gée-Rivière, Latrille, Lannux, Projan, Renung, Saint-Agne, Saint-Loubouer, Sarron, Ségos, Vergoignan et Vielle -Tursan.

Les compétences

Elle exerce, en lieu et place des communes membres, des actions d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace communautaire (documents d'urbanisme)

Développement économique, politique locale du commerce et promotion du tourisme

Collecte et traitement des déchets (délégation au SICTOM)

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire (CIAS)

Création et gestion de Maisons de Services au Public (MSAP)

Eau et assainissement (délégation au SYDEC)

Gestion des écoles publiques et accueil périscolaire / extrascolaire

Restauration scolaire et sociale

Aménagement numérique (délégation au SYDEC)

Gestion d'équipements culturels (médiathèques, école de musique)

Mise en œuvre d'un pôle territorial de santé

Les services

Direction Générale des Services

05 58 45 19 05

jp.castaigngs@cdcaire.org

Direction de l'Education

05 58 45 19 13

renaud.chiron@cdcaire.org

Action économique / travaux

05 58 45 45 02

yannick.dupouy@cdcaire.org

Voirie

05 58 45 45 03

laurence.desmis@cdcaire.org

Marchés publics

05 58 45 14 53

sophie.olivier.michaud@cdcaire.org

Cuisine centrale

05 58 71 93 52

michel.barrere@cdcaire.org

Portage de repas à domicile

05 58 45 15 16

joelle.droguet@cdcaire.org

Trois jours de délai de mise en service.

Ecole de musique Claude Soubiran

05 58 71 74 15

musique@cdcaire.org

Médiathèque

05 58 51 34 04

mediatheque@cdcaire.org

Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour

7 boulevard de la Gare

40480 Aire sur l'Adour

05 58 45 19 05

cdc@cdcaire.org

www.cdcaire.org

*lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et
13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi)*

Gaz et électricité



GES - Gascogne Energies Services
ZAC de Peyres
05 58 71 62 43
www.gascogne-energies-services.com

lundi au vendredi : 8 h - 12 h et 13 h 15 - 17 h 30

Fournisseur d'énergie électrique, gaz naturel et gaz propane, depuis 1926.
Entreprise locale de distribution d'énergie, GES est à votre disposition pour vous conseiller dans le choix et l'optimisation de vos consommations d'énergies.

Eau et assainissement



SYDEC - Syndicat d'équipement des communes des Landes

Centre d'exploitation
158 avenue Gaston Lescouzères
40120 Roquefort

Numéro de téléphone unique (contact services et astreinte 24h/24 et 7j/7)
0 810 40 90 40
www.sydec40.fr

La gestion de l'eau potable et de l'assainissement à Aire sur l'Adour est assurée, par le SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes), qui assure une gestion publique de ces services.

Le SYDEC, c'est une organisation technique ancienne, d'un effectif d'environ 220 agents dont 140 oeuvrent dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Toute son organisation vise à garantir le meilleur service à un juste prix aux usagers.

Les comités territoriaux du SYDEC permettent aux élus municipaux de conserver un regard et une maîtrise des tarifs et des investissements dans les domaines de compétence transférés. Le personnel du SYDEC applique sur le terrain les décisions prises par les élus au sein des instances syndicales.

Modalités de paiement élargies (chèque ou espèce, TIP, prélèvements, mensualisation, paiements en ligne)
Prestations de services pour tous les aspects techniques (fuites, qualité d'eau, bouchage réseau...).

Maison des Services au Public Saint-Louis

4 rue Méricam
05 58 71 61 65

msap@ciassairesuradour.fr

*lundi au vendredi : de 9 h - 12 h 30 et
13 h 30 - 17 h 30 (16 h 30 le vendredi)*

« Accueil et Solidarité »

05 58 71 30 77

ADIL - Logement

05 58 46 58 58
sur rendez-vous le 2^{ème} mardi du mois

Assistante sociale CARSAT

05 58 06 51 70
sur rendez-vous 2 fois par mois

Assistantes sociales du secteur

05 58 71 47 81
prise de rendez-vous entre 9 h et 10 h

Caisse d'Allocations Familiales - CAF

0 810 25 40 10 numéro surtaxé
jeudi 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Centre médico-psycho-pédagogique

05 58 75 20 77

CLIC - Information personnes âgées

05 58 97 74 63

CPEF - Planning familial

05 58 79 32 25
sur rdv 2 mercredis après-midi par mois

Hôpital Sainte-Anne - Psychiatre

05 58 05 20 12

sur rendez-vous le mercredi après-midi

Médecine du travail

Centre de Gestion : 05 16 57 00 10
SSTL - Service Santé au Travail des
Landes : 05 58 05 76 40

Mission locale

05 58 71 95 52 *sur rendez-vous*

Permanence infirmières puériculture

05 58 71 61 65 *sur rendez-vous*

Pôle PMI

Hagetmau 05 58 79 32 25

Protection Maternelle et Infantile

05 58 05 40 40

Service social du CDG des Landes
pour les fonctionnaires territoriaux
05 58 85 81 54 *sur rendez-vous*

SPIP - Suivi après détention

05 58 05 00 20

UDAF

05 58 06 80 40

Accueil médiation et conflits familiaux

Agence de la MSA - Route de Pau

05 58 46 39 00

permanence le mercredi : 9 h - 12 h

Conciliateur de Justice

05 58 71 47 00

*permanence le 3^{ème} lundi du mois à la
mairie 14 h - 17 h sur rendez-vous*

Informations et orientations juridiques

05 58 71 92 98

www.cdad-landes.justice.fr

20 rue Carnot

FNATH (accidentés de la vie)

permanence à l'EHPAD

*3^{ème} jeudi après-midi des mois impairs
sur rendez-vous 05 58 75 17 05*

Amélioration de l'habitat :

05 58 90 17 87

M.S.A.

espace en ligne :

sudaquitaine.msa.fr

route de Pau (site du Crédit Agricole)

Rendez-vous : 05 58 03 16 16

Assistante sociale : 05 59 80 98 99

lundi au vendredi : 9 h - 12 h

Contact entreprises : 05 58 06 54 54

Contact assurés : 05 58 06 55 00

lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30

et 13 h 30 - 16 h 30

Point info famille

4 rue Méricam

05 58 71 92 98

pifat@orange.fr

mardi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

jeudi : 9 h - 12 h

Permanence juridique

sur rendez-vous

Huissier : 1^{er} mercredi du mois

9 h - 10 h

Notaire : 2^{ème} mercredi du mois

9 h - 10 h

Avocat : 3^{ème} mercredi du mois

14 h - 17 h

Point info R.S.A.

20 bis rue Carnot

05 58 71 92 98

permanence CAF une fois par semaine

Polyclinique de l'Adour

16 rue Chantemerle

05 58 06 64 64

Anciennement appelée « Les Chênes », la polyclinique est un établissement de soins privé.

La polyclinique a ouvert ses portes en 1978 et fait partie du groupe de santé « Clinifutur » depuis 2017.

Elle dispose d'une capacité d'accueil de 104 lits et places.

La polyclinique et le Centre hospitalier de Mont de Marsan viennent de créer un Groupement de Coopération Sanitaire. Ce partenariat va accroître l'offre de soins en facilitant le déplacement des médecins vers les patients.

Des travaux de création d'une unité de dialyse médicalisée, de modernisation des urgences, de rénovation du secteur ambulatoire et de création d'un bâtiment pour le Centre Médico-Psychologique vont être lancés.

Service URGENCES 05 58 06 64 25

24h/24 (antenne SMUR)

Chirurgie, médecine, soins continus, soins de suite et réadaptation
05 58 06 64 64

Service cardiologie 05 58 06 64 08

Service radiologie et scanner
05 58 71 61 23

Laboratoire de biologie 05 58 06 66 42

Antenne autodialyse 05 58 71 98 70



Médecins spécialistes

Anesthésie - réanimation

Dr Baurier	05 58 06 66 34
Dr Ghys	
Allergologie	05 58 06 64 18
Dr Froidefond	
Cardiologie	05 58 06 64 08
Dr Boukhari	
Dr N'Gom	
Chirurgie digestive, viscérale	05 58 06 64 05
Dr Fonou	
Chirurgie orthopédique	05 58 06 64 60
Dr Boulahia	
Endocrinologie	05 58 06 64 96
Dr Bonnin	
Gastro-entérologie	05 58 06 64 05
Dr Mathoniere	
Gynécologie	05 58 06 64 30
Dr Perron	
Ophthalmologie	05 58 06 64 18
Dr Peres	
Dr Poirier	
Dr Rochdie	
Otorhinolaryngologie	05 24 57 21 08
Dr Dupont	
Pédiatrie	05 58 06 64 30
Dr Dubos	
Phlébologie	05 58 06 64 05
Dr Boudousse	
Pneumologie	05 58 06 64 96
Dr Antiphon	
Radiologie	05 58 71 61 23
Dr Duin-Toulet	
Dr Toulet	
Sage-femme	05 58 06 64 30
Stomatologie	05 58 71 62 02
Dr Couture	
Orthoptie	05 58 06 64 18
Urologie	05 58 06 64 06
Dr Garcia	

Maison de santé pluridisciplinaire multi-site de l'Adour

Lancée en mars dernier, la Maison de santé (MSP) de l'Adour regroupe, à ce jour, 50 professionnels de santé sur le territoire (Aire sur l'Adour, Eugénie les bains, Barcelonne du Gers).

Cette coordination vise à offrir une meilleure offre de soins : réactivité accrue en situation d'urgence, pratiques harmonisées et plus de flexibilité pour les praticiens. L'administration est optimisée avec, par exemple, un numéro de téléphone unique pour les médecins généralistes.

A Aire sur l'Adour les médecins conservent leurs cabinets. Un bâtiment socle accueillera la coordination et l'administration ainsi que deux logements pour des internes en médecine et trois cabinets médicaux.

Retrouvez les professionnels de santé d'Aire sur l'Adour présents au sein de la MSP sur cette page.

www.msp-adour.fr

Prise de rdv possible sur le site Internet

Médecins généralistes

Dr Bloud	
Dr Dubroca	
Dr Dugarry	
Dr Fabre	
Dr Laporte	
Dr Petuya	
Dr Pfeiffer	
Dr Vettorel	
Numéro unique	05 31 50 46 37

Ambulance

Atur ambulance 05 58 71 66 11



MAISON DE SANTÉ
pluridisciplinaire
multi site
DE L'ADOUR

Dentiste

Dr Juste	05 58 71 83 40
----------	----------------

Diététicienne

Maurel	06 19 20 95 11
--------	----------------

Infirmier.ère.s

Bibe, Manon	06 87 94 03 16
Cabinet Capdegeil, Dussau, Guimard, Lucmort	05 58 71 06 06
Cabinet Da Silva Gomes, Dupouyo, Gysbergs, Lebreton	05 58 71 66 64
Cabinet De La Forge, Tocanier, Darracq	05 58 71 01 01
Hernandez	05 58 71 63 48
Petit	06 35 49 40 54

Kinésithérapeutes

Derancy	06 80 53 90 99
Grandclement	06 82 86 55 48
Suzzoni	05 58 71 68 60

Orthésiste

Dumen	05 58 71 89 60
-------	----------------

Orthophonistes

Faucheur	09 63 65 18 44
----------	----------------

Podologues

Caube, Minvielle, Wattin	05 58 71 96 38
--------------------------	----------------

Pharmaciens

Dr Guillard	05 58 71 73 94
Dr Lemarquis	05 58 71 60 59

Sage-femmes

SCM Cabinet de sages-femmes Auret-Durfort	05 58 44 61 64
---	----------------

Médecin généraliste

Dr Danne homéopathie 05 58 71 34 10

Médecin de garde 05 58 44 11 11**Dentistes**

Drs Accardo, Carrère 05 58 71 61 46

Drs Lucarelli, Gabriele 05 58 71 61 08

Dr Michelot 05 58 71 63 59

Diététicienne

Dupouts 07 68 02 44 45

Kinésithérapeutes

Bouet, Ducré, Laborde 05 58 71 67 60

Daudon, Lefevre, Roman, Varnier
05 58 71 64 90

Gutierrez-Balbin, Jacquemin, Juillaguet,

Urosa-Cruz 05 58 71 63 29

Pellarini 05 58 06 64 64

Pinton et ostéopathe 05 58 91 97 27

Orthodontiste

Drs Arrieta, Harismendy 05 58 71 78 07

Stomatologue

Dr Couture 05 58 71 62 02

Ostéopathes

Lafenêtre 06 75 74 55 95

Pandiani 06 08 04 90 81

Sansot 06 72 36 17 17

Senac 06 74 49 12 24

Saint-Pé 05 58 71 33 94

Pédicures-podologues

Segalas, Lajous 05 58 71 89 59

Pharmacien

Lestelle 05 58 71 60 57

Psychologues

Barbe-Casta 05 58 71 70 64

Beaumont 07 80 31 50 19

Bragagnolo 05 58 71 74 03

Ducom-Latterrade 06 46 59 42 47

Francke

06 35 47 05 94

Psychomotricienne

Caredda 05 58 03 38 67

Laboratoire d'analyse**médicale**

SYNLAB

centre-ville 05 58 71 63 15

polyclinique 05 58 71 42 70

Ambulance

Aire Adour ambulance 05 58 71 17 12

Matériel médical

Médic-Adour 05 58 44 61 64

Opticiens

Alain Afflelou 05 58 71 33 25

Atol Lavielle associé 05 58 71 91 78

Générale d'optique 05 58 03 17 86

Les opticiens de l'Adour 05 58 45 18 91

Optic 2000 Vietti et fils 05 58 71 62 34

Optic par Prévifrance 05 58 71 69 14

Centre de jour pour adultes (psychiatrie)

929 route du Houga 05 58 71 72 39

lundi au vendredi : de 9 h à 17 h

Clinique médicale et pédagogique**Jean Sarraih**

Fondation Santé des Étudiants de France

2 rue de Prat 05 58 71 65 08

L'établissement pour patients présentant des troubles psychiatriques âgés de 14 à 20 ans.

Vétérinaires

Cabinet Abiopole :

Drs Molto, Sainte Marie 05 58 71 70 20

Cabinet Can e Gat :

Drs Durou, Renard-Barre 05 58 71 60 81

CALENDARIER

34

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1.3.45	FER 1	13.34	1.3.46	1.3.46	1.3.46	1.3.46	1.3.46	1.3.46	1.3.46	1.3.46	23
SAM 1	Ella	LUN 2	Audrey	D 1	Audrey	MER 1	Hughes	VEN 1	Félicité	LUN 1	La Ronde
EU 2	Bailey	LUN 3	Présentation	D 2	Présentation	JEU 2	Sandrine	SAM 2	Tamara	MAR 2	Bandane
VEN 3	Géraldine	LUN 4	Doriane	D 3	Doriane	JEU 3	Richard	D 3	Porte	MER 3	Kévin
EU 4	Doriane	MAR 4	Juliette	D 4	Juliette	JEU 4	Julien	MAR 4	Julien	MAR 4	Doriane
VEN 5	Agathe	MAR 5	Valérie	D 5	Valérie	JEU 5	Judith	VEN 5	Opéra	VEN 5	Opéra
EU 6	Emilie	MAR 6	Juliette	D 6	Juliette	JEU 6	Prudence	SAM 6	Norbert	SAM 6	Norbert
VEN 7	Elodie	MAR 7	Céline	D 7	Céline	JEU 7	Gabriele	D 7	Les Miserables	LUN 8	Malena
EU 8	Elodie	SAM 8	Félicité	D 8	Félicité	JEU 8	Julie	VEN 8	Willy	MAR 9	Date
VEN 9	Jeanne	LUN 9	Françoise	D 9	Françoise	JEU 9	Gaudier	SAM 9	Paoline	MER 10	Landy
EU 10	Agnès	LUN 10	Arnaud	D 10	Arnaud	JEU 10	Fabert	VEN 10	Stéphane	JEU 11	Marie-Madeleine
VEN 11	Guillaume	MAR 11	Asya	D 11	Asya	JEU 11	Barthe	SAM 11	Shantals	VEN 12	Gael
EU 12	Pauline	MAR 12	Julie	D 12	Julie	JEU 12	Justine	MAR 12	Audrey	SAM 13	Antoine de P.
VEN 13	Tatiana	LUN 13	Yvette	D 13	Yvette	JEU 13	Rodrigue	VEN 13	Mathilde	D 14	Mathilde
EU 14	Béatrice	SAM 14	Mathilde	D 14	Mathilde	JEU 14	Matthieu	SAM 14	Mathilde	LUN 15	Grégoire
VEN 15	Valentin	SAM 15	Emile	D 15	Emile	JEU 15	Maxime	VEN 15	Mathilde	MAR 16	J.-P. Béjart
EU 16	Clémentine	LUN 16	Béatrice	D 16	Béatrice	JEU 16	Benoit-Joseph	SAM 16	Hooded	MAR 17	Hervé
VEN 17	Juliette	LUN 17	Annes	D 17	Annes	JEU 17	Anciet	VEN 17	Pascal	JEU 18	Mathilde
EU 18	Bernadette	SAM 18	Cyrille	D 18	Cyrille	JEU 18	Patrat	SAM 18	Eve	VEN 19	Mathilde
VEN 19	Nina	SAM 19	Joseph	D 19	Joseph	JEU 19	Pauline	MAR 19	Yves	SAM 20	Et
EU 20	Emile	LUN 20	Primitivus	D 20	Primitivus	JEU 20	Ostée	MAR 20	Bernard	D 21	Prés des Pères
VEN 21	Damien	SAM 21	Célestine	D 21	Célestine	JEU 21	Asidème	VEN 21	Asidème	LUN 22	Yves
EU 22	Agathe	SAM 22	Sabotie	D 22	Sabotie	JEU 22	Atalante	VEN 22	•	MAR 23	Audrey
VEN 23	Frédéric	LUN 23	Victoire	D 23	Victoire	JEU 23	Roquies	SAM 23	Dîner	MER 24	Le Jeu-Baptiste
EU 24	Banard	MAR 24	Madeline	D 24	Madeline	JEU 24	Castille	D 24	Dieudonné	JEU 25	Prosper
VEN 25	Roméo	MAR 25	Roméo	D 25	Roméo	JEU 25	Sophie	MAR 26	Yves	VEN 26	Yves
EU 26	Antonin	SAM 26	Antonin	D 26	Antonin	MER 26	Yves	MAR 27	Augustin	SAM 27	Ferdinand
VEN 27	Agathe	SAM 27	Agathe	D 27	Agathe	JEU 27	Habib	VEN 27	Dieudonné	D 28	Yves
EU 28	Romain	LUN 28	Gontran	D 28	Gontran	JEU 28	Valerie	SAM 28	Pauline	LIN 29	Pierre-Paul
VEN 29	Auguste	MAR 29	Auguste	D 29	Auguste	JEU 29	Yannick et les	MAR 29	Yannick	MAR 30	Marie
EU 30	Mathilde	LUN 30	Antoine	D 30	Antoine	JEU 30	Robert	SAM 30	•	D 31	Antoine
VEN 31	Marcelline	MAR 31	Marcelline	D 31	Marcelline	[OURS OUVRABLES 15/16 JOURS OUVRABLES 25/25 JOURS OUVRABLES 20]					



Hôtel de Ville

1 place de l'Hôtel de Ville
CS 70165
40801 Aire sur l'Adour cedex
05 58 71 47 00
mairie@aire-sur-adour.fr
www.aire-sur-adour.fr